

MSP

Et si vous partagiez vos salariés pour plus de sérénité ?

Les Groupements d'Employeurs embauchent et vous mettent à disposition des professionnels de santé ou d'autres catégories de salariés tels que des secrétaires médicales, des assistants médicaux ou des coordonnateurs de MSP.

Vous avez déjà un salarié et souhaitez le partager avec une autre structure ?

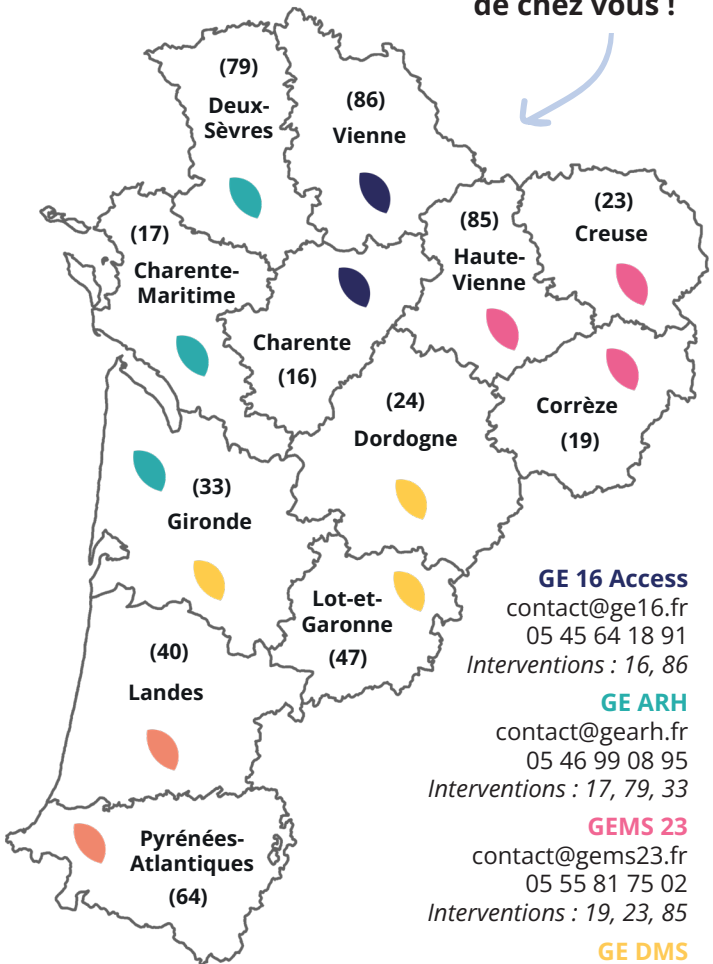
Vous avez besoin de conseils pour recruter, embaucher, former, et gérer le contrat de travail de vos salariés ?

Vous envisagez d'accueillir un nouveau collaborateur, voire même de le partager avec des confrères, mais ne souhaitez pas porter son contrat de travail et l'administratif associé ?

Contactez les GE santé de Nouvelle-Aquitaine !

La facturation de leurs prestations s'effectue sans TVA.

Rapprochez-vous
du GE santé proche
de chez vous !



GE 16 Access

contact@ge16.fr

05 45 64 18 91

Interventions : 16, 86

GE ARH

contact@gearh.fr

05 46 99 08 95

Interventions : 17, 79, 33

GEMS 23

contact@gems23.fr

05 55 81 75 02

Interventions : 19, 23, 85

GE DMS

agencebergerac@ge-dms.fr

05 53 24 95 86

Interventions : 24, 33, 47

GESA / GE 64

accueil.bearn@ge64.fr

05 59 31 11 57

Interventions : 40, 64

Pour plus
d'informations sur la
formule Groupement
d'Employeurs,
contactez le réseau
régional des GE :

CRGE

contact@crge.com

05 49 88 25 57